

http://www.pcma-tennis.fr

Parc Jean de la Fontaine 1, Impasse Fleurus 94700 MAISONS-ALFORT / Tel : 01 48 99 16 42

pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

ECOLE DE TENNIS

Joueur - Jour du cours	Heure du cours
téinscription : OUI □ NON □	
attestation parentale sur l'état de sa	inté (ou certif. médica
n fournir au plus tard lors du 1er cou	rs : OUI 🔲 NON 🗖

TARIFS 2024/2025			Cadre réservé au Club : 57 94 0483			
Formules Ecole de tennis (*) Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans	Montant	Nombre	A régler	•	OUI □ NON □€ HelloAsso (via Ten'UP): OUI □	
MINI TENNIS: né(e) de 2018 à 2020 Formule 2h Mini-tennis (si disponibilité) LOISIR: né(e) de 2012 à 2017 Formule 2h Loisir (si disponibilité) ADOLESCENT: né(e) avant 2012 Formule 2h Ados (si disponibilité) Réduction à partir du 2ème enfant (par enfant) ENTRAINEMENT PHYSIQUE 1h	285 € 470 € 310 € 510 € 345 € 550 € -15 €			Règlement par CHEQUES Ou par CHEQUES VACAN	- Début juillet :	
TOTAL A REGLER :				_	noms des adhérents dans l'intitulé	
(*) Licence FFT Multi-raquettes (13€ pour les	6 ans et moin	s / 23€ de 7 à	18 ans) et ré	servations comprises dans le	tarif, 5 invitations offertes à chaqu	ue enfant (valeur 40 €).
M./Mme NOM:	PRENOM:		N°	Rue/Avenue :	CP:	Ville:
Tél fixe :	Portable :			Adresse @mail:		
INFO LICENCE FFT						
NOM			P	rénom	Date naissance	Nationalité
1-						☐ FR ☐ Autre :
2-						☐ FR ☐ Autre :
3-						□ FR □ Autre :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au <u>Secrétaire du Comité Directeur</u>. Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer. Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature d'un parent